

La 49<sup>e</sup> Fête de la jeunesse jurassienne aura lieu au Forum de l'Arc de Moutier le samedi 16 mars prochain. Coïncidence du calendrier, elle se tiendra très exactement trente-huit ans après le premier sous-plébiscite, influencé par les caisses noires bernoises, qui a marqué la déchirure de la patrie jurassienne!

## Jeunesse jurassienne en fête

Depuis l'accord intergouvernemental du 20 février 2012, avalisé par les parlements bernois et jurassien à la fin du mois de janvier dernier, on a fréquemment entendu dire que la jeunesse de la région se désintéressait de la Question jurassienne. On la décrit un peu rapidement comme râleuse ou indifférente, protestataire ou résignée.

Ces contradictions viennent probablement de l'empressement qu'a la jeunesse à vouloir changer le cours des événements tout en étant consciente de son impuissance à influencer un système trop souvent administrativement pesant et politiquement sclérosé. Ne sommes-nous pas simplement de «vieux jeunes» essoufflés pour qui la résignation a pris le dessus sur la protestation?

Laissons donc cette jeunesse amener un bol de fraîcheur, de verdure et de vigueur. De plus, lorsqu'elle se passionne pour un projet, elle est tout sauf acratopège. Ses opinions sont généralement teintées de réflexion et de bon sens.

L'accord du 20 février 2012, qui offre à notre région la possibilité d'influencer très concrètement le cours de son existence, ne peut en définitive qu'interpeller une jeunesse qui ne saurait demeurer impassible face à cette fabuleuse opportunité.

La récente reconstitution du Mouvement universitaire jurassien (MUJ) est un bon exemple de l'intérêt manifesté par la jeune génération. Le MUJ est une association regroupant des étudiants des universités et des hautes écoles provenant du canton du Jura et du Jura-Sud. Il entend s'impliquer de façon constructive dans le débat en vue des prochaines votations concernant l'avenir institutionnel de la région interjurassienne avec sa propre dialectique et sa vision novatrice du futur.

L'intérêt de la jeunesse pour le destin de sa contrée se manifeste également depuis peu à travers les réseaux sociaux. Le débat démocratique souhaité et portant sur un authentique projet de société s'instaure gentiment. Les jeunes de la région tracent la route. A leurs aînés de leur emboîter le pas, dans le respect des règles démocratiques!

En attendant, les militants jurassiens, jeunes et moins jeunes, ont rendez-vous au Forum de l'Arc à Moutier le samedi 16 mars 2013 en fin de journée pour fêter la jeunesse jurassienne! Comme le disait l'écrivain et homme politique français André Malraux: «La jeunesse est une religion dont il faut toujours finir par se convertir.»

# LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65<sup>e</sup> année - N° 2841 • abonnement annuel: 90 fr. • 7 mars 2013 • Paraît le jeudi

## Le laboratoire italien

**De tous les projets nés après la défaite nazie, le plus extraordinaire fut sans doute l'Union européenne. D'autres événements majeurs ont marqué ce demi-siècle: décolonisation, effondrement du régime soviétique, démocratisation du Japon, réformes de Deng Hsiao-Ping. Mais l'Europe seule a voulu bâtir un ordre étatique nouveau, inspiré par le slogan: «Plus jamais ça.»**

La question la plus difficile était de savoir comment y parvenir. Aux alliances classiques entre Etats souverains, toujours révocables, les Pères fondateurs ont voulu ajouter une intégration économique qui rendrait la rupture trop coûteuse pour qui voudrait s'y risquer. Le plus grand coup en la matière fut la création de l'euro. Mais si on a unifié la monnaie, on n'a pas unifié les économies pour autant.

### Le bouc émissaire

Par ailleurs, l'union politique est restée embryonnaire, d'autant que l'adhésion de pays nombreux et fort différents n'arrange pas les choses. On avance donc cahin-caha, avec des exceptions, des dérogations et des traités flous appliqués à des degrés divers. L'Europe est devenue aussi la cible de politiciens qui se défont sur elle de ce qui ne va pas chez eux.

Le désenchantement est tel que les peuples, quand d'aventure on les consulte, expriment un rejet croissant de ce qui fut le grand projet de notre continent. Comment sortir de là? Les meilleurs esprits sont divisés. Certains pensent qu'on n'en a pas assez fait et qu'il faut renforcer les mécanismes d'unification (donc de contrainte). D'autres au contraire veulent faire machine arrière, pensant notamment que le retour aux monnaies «d'avant» leur permettrait de jouer avec les dévaluations selon leurs besoins.

### Culture politique

Pour sa part, l'Angleterre risque de sortir d'une union qu'elle n'avait rejointe qu'avec de grandes réticences. On ne sait pas ce qu'il adviendra de la Grèce et le dernier vote de l'Italie montre bien où en sont les opinions publiques. Un politologue disait naguère qu'il fallait toujours observer l'Italie avec

grand soin, car elle était le «laboratoire politique de l'Europe». Cela ne s'est pas toujours vérifié, mais on reconnaît chez nos amis transalpins des traits qui dominent l'Europe du Sud et la France.

Comment expliquer les mésaventures d'une si grande idée? Peut-être le plus difficile est-il de fédérer des peuples dissemblables par leur culture politique. Les Etats-Unis sont un exemple contraire, celui d'un fédéralisme appliqué à des Etats aux mœurs et aux valeurs très similaires. Quoi qu'on dise, la Suisse y ressemble beaucoup aussi, malgré les différences de langue, d'économie et, autrefois, de confession.

### Le fédéralisme honni

Les différences existent – et chacun aime en faire étalage – mais la culture politique et sociale de base est partagée par la Suisse entière. Elle a été largement modelée par l'histoire, ici comme ailleurs. A cet égard, les autres nations d'Europe forment aussi des entités distinctes et les modèles ne se transplantent guère. Si l'on examine comment la France et l'Allemagne règlent leur vie économique, politique et sociale, on voit bien qu'aucune des deux n'a la moindre tendance à copier l'autre.

La valeur profonde du fédéralisme suisse, c'est qu'il regroupe des gens d'accord pour faire ensemble un certain nombre de choses, mais qui veulent garder leur liberté sur d'autres. La manie unificatrice va exactement à fins contraires de

l'équilibre souhaitable. Il est clair que, pour des fonctionnaires exaltés par leur pouvoir de nuisance et des médias qui ont à cœur d'attaquer tout ce qui fonctionne, le fédéralisme est une horreur. Il y a d'autant plus d'héroïsme à lui taper dessus qu'il ne se défend pas, vérité que les églises chrétiennes connaissent bien.

### Les liens et la laisse

En ce qui concerne le sud du Jura, la vérité crève les yeux. Au lieu de vouloir fédéraliser le canton de Berne, lui imposer des statuts branlants et sans cesse remis en cause, avec ce fond de geignardise et de rouspétance qui fait notre charme, le fédéralisme suisse propose une solution claire, simple, naturelle: les cantons sont faits pour mettre ensemble ceux que l'histoire a unis.

Or, si l'on examine le tissu économique, social, culturel, sportif, associatif ou familial du Jura entier, on est saisi par les imbrications, par l'intensité des liens interjurassiens, infiniment plus denses et nombreux qu'avec n'importe quel autre canton de Suisse, celui de Berne inclus. L'unité profonde du Jura réside là et l'hétérogénéité du canton de Berne aussi.

La propagande probernoise vante les liens tissés entre le sud du Jura et l'Ancien canton. Il en existe, bien sûr. Mais politiquement, le lien principal est une laisse, au bout de laquelle quelques ambitieux s'agitent dans l'espoir d'un os à ronger. Pas vraiment de quoi se vanter...

● Alain Charpillot

## Votation le 24 novembre

Lors de la séance du Parlement jurassien du 27 février 2013, la ministre Elisabeth Baume-Schneider a annoncé que les citoyens du Jura-Sud et du canton du Jura se prononceraient le 24 novembre 2013 sur l'engagement du processus menant à la création d'une nouvelle entité romande.

Comme prévu depuis quelques semaines, c'est bel et bien la date du 24 novembre 2013 qui a été retenue de concert entre les gouvernements jurassien et bernois. Dans son allocution devant le parlement, Elisabeth Baume-Schneider a d'ores et déjà appelé les populations des deux Juras à s'engager avec enthousiasme dans le débat lié à leur destin.

Elle a tenu également à préciser que «la procédure définie ne relevait pas d'une logique d'annexion ni de rattachement à un canton.»

A l'occasion des deux scrutins distincts mais simultanés du 24 novembre prochain, la population du Jura et celle du Jura-Sud diront si elles jugent opportun qu'un processus soit engagé dans l'objectif de créer un nouveau canton.

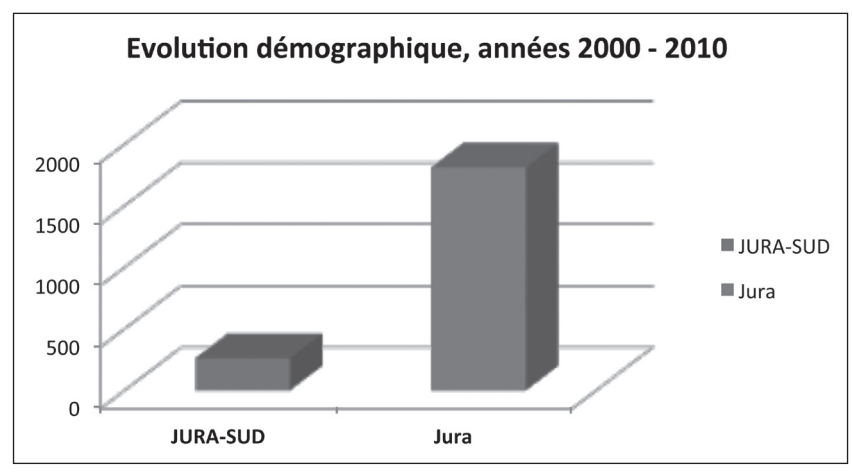
## LE SAVIEZ-VOUS ?

Durant son existence d'un peu plus de trente ans, le canton du Jura a pleinement profité de sa souveraineté cantonale. Entre les années 2000 et 2010, il a notamment connu un développement démographique nettement plus important que le Jura-Sud demeuré bernois.

Durant cette période, pendant que le Jura gagnait 1808 habitants, le Jura-Sud n'en gagnait que 260.

Avec un poids politique significatif au sein d'une entité romande, le Jura-Sud aura toutes les cartes en main pour connaître un développement démographique accentué.

Source: FISTAT (Fondation interjurassienne pour la statistique)



## S O M M A I R E

COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT AUTONOMISTE JURASSIEN DU 2 MARS 2013  
L'OURS PROBLÉMATIQUE  
PROGRAMME POLITIQUE DE LA FÊTE DE LA JEUNESSE JURASSIENNE

PAGE 2  
PAGE 3  
PAGE 4

Economie

## Creapole se renforce

Creapole SA et i-net innovation networks, le réseau bâlois de transfert de technologies et de soutien à l'innovation, ont signé un accord de collaboration jeudi 21 février. Creapole est désormais en charge des activités de la plate-forme medtech pour la Suisse du Nord-Ouest (AG, BL, BS et JU). Il s'agit là d'une avancée significative et prometteuse dans la coopération du canton du Jura avec la région bâloise.

En devenant le référent de la plate-forme medtech de i-net innovation network, Creapole renforce son rôle de pôle de compétences dans le domaine des technologies médicales. Ce nouveau rôle du Jura au sein de la plate-forme représente également une aubaine pour les PME jurassiennes à la recherche de sources de diversification ou de nouveaux marchés et/ou partenaires.

Egalité

## Des cours pour les politiciennes

L'Antenne interjurassienne de l'égalité organise une formation destinée aux femmes du Jura-Sud intéressées à la politique. L'augmentation de la proportion de femmes dans les instances politiques constitue un enjeu de premier ordre pour l'égalité entre les sexes.

Sur les quarante-neuf communes du Jura méridional, on ne dénombre que neuf femmes maires. Seules cinq femmes siègent au Conseil du Jura bernois (24 membres) et cinq femmes francophones représentent le Jura-Sud et Bienne-Seeland au Grand Conseil sur les seize membres qui forment la députation.

Face à cette situation, l'Antenne interjurassienne de l'égalité a décidé d'organiser une formation pour encourager les femmes à s'engager en politique et pour soutenir les élues dans leur mandat politique. La formation « Femmes et politique. La politique, ça s'apprend! » s'adresse aux femmes actives dans une association ou travaillant à un poste clé de l'économie, mais aussi à celles engagées dans un parti politique ou élues à une fonction politique.

Cette formation repose sur trois aspects : les connaissances du monde politique régional, la confiance en soi et l'expression en public, qui composent autant de modules. La formation se déroulera les mardis 23 avril, 30 avril et 7 mai 2013 de 18h30 à 21h au CIP, à Tramelan. La méthode de travail est orientée vers des exercices pratiques, des témoignages accompagnés d'apports théoriques. Les modules sont assurés par une formatrice et un formateur d'adultes expérimentés dans le domaine.

Le dépliant présentant le programme de cette formation peut être téléchargé sur le site [www.egaliteinterjurassienne.ch](http://www.egaliteinterjurassienne.ch)

Les inscriptions se font auprès de l'Antenne interjurassienne de l'égalité, par téléphone : 032 420 7906 ou par courriel : [egalite.interjurassienne@jura.ch](mailto:egalite.interjurassienne@jura.ch) d'ici au 22 mars 2013. Le nombre de places est limité.

<http://www.maj.ch>

## « Une étape importante », selon l'AIJ

Lors de sa séance du 21 février 2013, tenue à Moutier, l'Assemblée interjurassienne (AIJ) a pris acte avec satisfaction des décisions des parlements cantonaux bernois et jurassien relatives au dossier institutionnel. Le processus visant à régler la Question jurassienne en consultant la population peut ainsi continuer.

L'AIJ a par ailleurs approuvé une résolution visant à renforcer la collaboration interjurassienne en matière de promotion de la santé en milieu scolaire. Elle a accueilli aussi deux membres de la délégation jurassienne, Suzanne Maître (PCSI) et Françoise Chaignat-Arnoux (PDC).

Les membres de l'AIJ ont fait le point sur l'évolution du dossier institutionnel. Les récentes décisions du Grand Conseil bernois et du Parlement jurassien concernant l'avenir institutionnel de la région jurassienne constituent une étape importante dans la résolution de la Question jurassienne. En approuvant les bases légales permettant un vote dans le Jura méridional et la République et Canton du

Jura, les législatifs cantonaux ont suivi la voie tracée par les gouvernements. L'AIJ a pris acte avec satisfaction de la décision des deux parlements dans une prise de position adoptée et rappelant la Charte interjurassienne.

Dans ce cadre, la commission « Santé publique et affaires sociales » a proposé une résolution intitulée « Prévention et promotion de la santé en milieu scolaire » acceptée par l'assemblée plénière. Ce texte demande aux gouvernements bernois et jurassien d'initier une réflexion portant sur les conditions cadres de la promotion de la santé en milieu scolaire et d'étudier la création d'un réseau interjurassien d'écoles en santé.

## Affirmations erronées : le gouvernement prend position

A la suite de la publication de communiqués et d'articles de presse contenant des informations erronées, le Gouvernement jurassien estime désormais nécessaire de procéder à des rectifications, pour éviter que la population ne soit induite en erreur.

Jusqu'à la consultation populaire consacrée à l'avenir institutionnel de la région jurassienne, il continuera à informer la population en faisant preuve d'exactitude et de transparence. Il s'abstiendra de répondre aux provocations. Sans animosité à l'égard de quiconque, il mettra l'accent sur les questions de fond liées à cette importante votation.

Les affirmations selon lesquelles le Gouvernement jurassien aurait annoncé disposer d'un budget de 1 à 2 millions de francs pour cette campagne sont totalement fantaisistes et ne reposent sur aucun fondement. De même, le Parlement jurassien n'a pas décidé d'une participation de 300 000 francs à cette campagne. Le 21 juin 1990, le Parlement jurassien avait accepté, lors d'un débat public, un arrêté octroyant un crédit de 300 000 francs à la Fondation de la réunification. Cette décision prise il y a vingt-trois ans n'avait aucun lien avec la consultation populaire qui sera organisée en fin d'année.

Aucun secret n'entoure les activités que le gouvernement entend déployer en vue de la consultation populaire. Conformément au cadre légal en vigueur, le gouvernement et ses membres participeront activement au débat public, mais il n'est aucunement question d'engager des moyens financiers à titre de campagne de propagande.

Dans le cadre du rôle qui est le sien avant toute votation cantonale, le gouvernement veillera à informer les citoyens de manière complète et transparente, en mettant à leur disposition un argumentaire et des éléments objectifs leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause. Le gouvernement s'appuiera sur l'expertise de ses collaboratrices et collaborateurs. Il a également confié un mandat externe, correspondant à un taux d'activité de 20%, visant à le soutenir dans ses démarches d'information, comme il le fait dans d'autres dossiers importants, afin de mettre une information de qualité à disposition de la population.

## Soutien jurassien au sport

En 2012, le canton du Jura a accordé des soutiens financiers aux sportifs et aux sociétés sportives méritants pour un montant total de 68 000 francs.

Parmi les autres attributions, 236 000 francs sont destinés aux associations et aux sociétés sportives ainsi qu'aux écoles de cirque et de danse ayant une structure « talents/espoirs » ou « sports-arts-études ».

En outre, 37 000 francs sont accordés aux parents de jeunes sportifs

ou artistes talentueux et 142 000 francs aux sportives et sportifs individuels « élites/espoirs/talents » pour l'activité déployée au cours de la saison 2012-2013.

Enfin, 195 000 francs sont octroyés aux clubs qui militent en 1<sup>re</sup> ligue et en ligue nationale pour la saison 2012-2013.



Communiqué de presse du 2 mars 2013  
du Mouvement autonomiste jurassien

## La voix des jeunes

Les cantons de Berne et du Jura ont pris des décisions qui engagent le corps politique à assumer ses responsabilités. La première est d'éclairer le corps électoral sur les enjeux du processus voulu par les gouvernements cantonaux. La deuxième est d'exposer honnêtement les arguments qui élèvent le débat démocratique au niveau où il doit être.

La question posée est celle de la mise en place d'une assemblée constituante paritaire qui prépare un projet de Constitution que pourront toujours approuver ou refuser librement les populations concernées. Ces dernières ne prennent donc aucun risque à pratiquer le plus simple, mais aussi le plus noble et le plus extraordinaire exercice démocratique!

La Question jurassienne est une question éminemment moderne, qui ne fait pas reculer la région, mais la pousse à avancer, à réinventer son avenir et à s'inscrire dans une évolution positive et proactive du fédéralisme. Que le canton du Jura-Nord aspire à devenir avec le Jura-Sud une terre romande à part entière, plus forte et mieux écoutée, n'a rien de ringard, au contraire.

La jeunesse est invitée à s'emparer du débat public, à l'animer, à faire valoir ses valeurs, à moderniser les pratiques politiques et les rapports sociaux. Culture, sport, économie, formation, les thèmes essentiels des préoccupations communes ne manquent pas! Il faut que les jeunes entrent dans la danse et expriment leurs attentes à haute voix!

## † Marguerite Membrez-Noirjean, Delémont

La Guite Painlong, comme on l'appelait affectueusement, nous a quittés récemment, la nonantaine largement dépassée. Avec son départ, nous perdons une véritable marraine du Rassemblement jurassien.

Epouse de Georges Membrez, industriel, qui fut dès 1947 trésorier du Mouvement séparatiste jurassien, elle a entouré de toute sa sollicitude ces jeunes politiciens de l'époque qui voulaient libérer le Jura de la domination bernoise.

Dans sa superbe « Villa Ceppi », face à Montcroix, elle a accueilli, voire hébergé, avec une gentillesse qu'elle a cultivée toute sa vie, ces patriotes en effervescence dont on mesure aujourd'hui l'ampleur de leur activité. On se souvient d'un triste 5 juillet 1959 où, sous le tilleul géant de son grand jardin, nous nous lamentions d'avoir perdu un scrutin quand Roland Béguelin, faisant fi de l'adversité, nous avait remonté la pendule. Merci Guite. Le Jura reconnaissant.

● PPH

### ET TOUT CECI EST VRAI

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) « veillera à ne pas interférer dans le scrutin, tout en défendant les intérêts de la population francophone du district bilingue de Bienne. Il participera à la suite des travaux sur un éventuel « statu quo+ ». Parmi ses autres objectifs pour l'année 2013, le CAF s'est donné pour mandat de « suivre les résultats de l'élection à la Préfecture de Bienne au mois de juin et veillera au maintien d'une préfecture bilingue et biculturelle pour tout l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne. Il soutiendra également les démarches du Centre hospitalier de Bienne pour conserver et renforcer son bilinguisme, au service des patients des deux langues, grâce notamment à un fonds de soutien cantonal. »

## Le Jura parle français

Une action est menée, à l'échelle suisse, pour la promotion du vélo. Elle consiste à inciter la population à se rendre sur son lieu de travail à vélo. Elle associe étroitement les entreprises. Son nom: « Bike to work »! (*Gazette de la région*, 13 février 2013).

*Bien le Jura bilingue!*  
M. Signé

**LE JURA LIBRE**  
OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:  
Société coopérative  
*Le Jura Libre*  
Case postale 202  
2800 Delémont 1  
Téléphone: 032 422 11 44  
Télécopieur: 032 422 69 71

## L'ours problématique

Il s'appelait M13, un peu comme James Bond s'appelait «007». La rumeur prétend que son vrai nom était Oussama Bin Ladelboden, né Schlappach. Le saura-t-on jamais? Il a été assassiné par des chasseurs alpestres, déguisés en cueilleurs de myrtilles du WWF, couverts par Franziska Schwarz, vice-directrice de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Cette dame a déclaré aux médias réunis à Coire, vu l'importance mondiale du sujet, que «l'abattage était inévitable pour protéger la population»<sup>1</sup>.

Jusqu'en automne 2012, M13 était considéré comme «problématique», un peu comme Claude Röthlisberger, Saddam Hussein et Mouammar Kadhafi. Il s'était introduit dans des maisons inhabitées (si justement dénoncées par Franz Carl Weber), pour y piller les réserves de pommes de terre. Ce crime de lèse-patates, dénoncé par la LVI (Ligue Végétarienne Interplanétaire), légitimait une intervention armée.

Il est mort, criblé de balles. Des voix se sont élevées contre cet assassinat. Des duchesses genevoises nées Berthollet, qui aiment moins les humains que leur canari, leur poisson rouge ou leur hamster, et des artistes zurichois qui, pourtant, tuent sans pitié moustiques et morpions, ont protesté contre cette atteinte au «droit à la vie». Les médias oscillent entre la protection des patates dans la résidence secondaire de leur directeur

et leurs amis urbains choyant des animaux de compagnie dans leur loft. Leur dilemme est cornélien et *Infrarouge* hésite à ouvrir sur ce thème une foire d'empoigne surnommée «débat».

De son côté, l'Office fédéral de l'environnement a essayé de refiler M13 aux Italiens, qui n'en ont pas voulu, trop occupés à se débarrasser de Silvio Berlusconi, le chaud lapin lifté. On a pensé ensuite aux jardins zoologiques, qui ont refusé à leur tour, sous prétexte qu'une vie sédentaire serait aussi insupportable à M13 qu'à Nicolas Sarkozy.

Même la fosse aux ours de Berne, supposée complaisante envers tout plantigrade, s'est récusée, préten-

dant que «Finn», encore traumatisé de n'avoir pas pu zigouiller le quidam tombé entre ses griffes, risquait de s'inscrire à l'UDC si la cohabitation avec un ours étranger lui était imposée.

Résultat: M13 est mort, alors qu'il croyait avoir ses chances. Un peu comme Jean-Pierre Graber et Virginie Heyer. Erreur fatale! L'ours reste problématique même pour ceux qui se prosternent devant lui.

● Urs Bernhardt

<sup>1</sup> *L'OFEV est un organisme fédéral servant de couverture aux services secrets suisses chargés de protéger les filets de perches et les cuisses de grenouilles contre le beurre noisette et les fines herbes.*

Politique

## Décès de Maurice Péquignot

Maurice Péquignot est décédé dans sa 95<sup>e</sup> année, à Bienne. Né aux Pommerats en 1918, enseignant et inspecteur scolaire, le défunt s'engagea sur le plan politique. Membre du parti radical, il fut maire de Saignelégier de 1955 à 1972. De 1954 à 1968, il siégea au Grand Conseil bernois – qu'il présida (1967-1968). Il fut l'un des deux représentants du canton de Berne au Conseil des Etats de 1968 à 1979. Il fut membre de la troisième force (Mouvement pour l'unité du Jura). Etabli à Moutier, il siégea au Conseil de ville qu'il présida en 1979.

Administration

## Guichet virtuel sécurisé

L'administration jurassienne a lancé en juin 2012 son nouveau guichet virtuel sécurisé pour s'adapter aux modes de vie actuels en offrant des prestations en ligne accessibles 24 h sur 24. Un nouveau service mobile est proposé dès à présent aux utilisatrices et utilisateurs désirant accéder et s'authentifier au guichet virtuel depuis n'importe quel appareil mobile. L'administration jurassienne répond à un besoin toujours plus important lié à l'utilisation massive des nouvelles technologies mobiles. De plus, de nouvelles prestations sont venues étoffer le guichet virtuel, comme la possibilité de téléverser sa déclaration fiscale en ligne.

Toutes les informations nécessaires pour obtenir une SuisseID ou souscrire au service mobile sont décrites sur le guichet virtuel du canton du Jura ([www.jura.ch/guichet](http://www.jura.ch/guichet)).

Exposition

## Le pays qui est le mien

Une exposition organisée par Mémoire d'Ici et le Centre inter-régional de perfectionnement est consacrée au photographe Jean Chausse. Son titre: «Le pays qui est le mien.» Elle est visible jusqu'au 27 mars au CIP à Tramelan.

Né en 1909 à Péry, Jean Chausse est décédé à La Neuveville en 1997. Il s'était installé à Moutier en 1936 comme médecin-dentiste. Photographe reconnu, notamment pour ses paysages jurassiens, il fut l'illustrateur d'ouvrages importants tels que *Images du Jura* et *Vitraux du Jura* et réalisa plusieurs affiches touristiques présentant des sites jurassiens. Entré au comité central de Pro Jura en 1946, il présida la grande association jurassienne de 1950 à 1963. Il fut créateur, directeur et illustrateur de la *Revue de Pro Jura* qui deviendra par la suite *Jura Pluriel*.

L'important fonds photographique déposé à Mémoire d'Ici (quelque 3700 images) constitue une forte valeur documentaire et constitue un véritable panorama historique du paysage naturel et bâti de la région. Par cette exposition, le visiteur découvre le regard que Jean Chausse portait sur son pays.

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

## S'engager dans un débat constructif

La ville de Moutier n'a eu de cesse, depuis plus de vingt ans, de rappeler par l'entremise de ses autorités que le problème jurassien n'est pas résolu, qu'une solution n'est envisageable qu'en suivant la voie démocratique et que la volonté populaire des Prévôtois doit pouvoir s'exprimer. La décision prise par le Parlement bernois couronne la détermination et la persévérance des autorités de Moutier, lesquelles se félicitent de constater que les droits démocratiques des Prévôtois sont aujourd'hui reconnus et inscrits dans une loi bernoise. La satisfaction est d'autant plus grande que les mêmes droits sont accordés aux citoyens de toutes les autres communes du Jura bernois et, en particulier, à celles de la couronne prévôtoise, dont certaines ont affirmé que leur sort institutionnel est lié à celui de Moutier.

Cela étant, le Conseil municipal partage l'avis de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, selon laquelle l'accord signé le 20 février 2012 revêt une dimension historique et «constitue un acte politique important pour l'avenir de la région jurassienne».

Il considère que le processus proposé par les deux gouvernements, aujourd'hui ratifié par les parlements bernois et jurassien, représente, pour la population de la région jurassienne, une occasion unique de s'engager dans un débat constructif, serein, fondé sur le respect et la compréhension mutuels, en faisant table rase des querelles et divisions du passé, en changeant de registre pour tenter de définir ce que pourrait être un réaménagement de fond en comble de la maison jurassienne.

### L'ultima ratio

L'exécutif prévôtois soutient ainsi la création d'une constituante interjurassienne paritaire, présidée par une personnalité du Jura bernois, au travers de laquelle la population pourra se prêter à l'exercice démocratique consistant à définir le contenu d'un nouveau canton romand. Il se réfère encore aux propos de la conseillère fédérale en charge du dossier qui, le 20 février 2012, a rappelé que «le rapport final de l'Assemblée interjurassienne, en filigrane, évoquait déjà la perspective de votations», que «l'AIJ avait un mandat et un objectif ambitieux: imaginer l'avenir institutionnel de la région jurassienne», que «l'Accord du 25 mars devait permettre de régler le conflit jurassien» et que «ces objectifs sont en passe d'être atteints».

Le Conseil municipal tient à saluer l'esprit constructif, la responsabilité et la volonté de parvenir à une solution démocratique dont ont su faire preuve le Conseil exécutif du canton de Berne, le gouvernement de la République et Canton du Jura ainsi que les parlements des deux cantons. Il rappelle que la procédure communaliste doit être comprise comme l'*ultima ratio*, comme la solution partielle débouchant d'un éventuel échec d'une reconstitution de l'unité de la région jurassienne.

Le Conseil municipal souligne cependant qu'il est de son devoir et prend l'engagement de veiller à ce que la volonté de la population de Moutier puisse s'exprimer librement et soit respectée jusqu'au terme du processus arrêté par les deux cantons.

Extrait du rapport du Conseil municipal de Moutier au Conseil de ville relatif à la Question jurassienne, 4 mars 2013.

## REVUE DE LA PRESSE

Le compte à rebours est lancé!

*Le Quotidien Jurassien* (28 février 2013)

## Avenir institutionnel: on votera le 24 novembre

\*\*\*

*Le Journal du Jura* (28 février 2013)

QUESTION JURASSIENNE C'est officiel, le Jura bernois et le canton du Jura voteront le 24 novembre prochain

## Il faudra séduire et convaincre

\*\*\*

*Le Nouvelliste* (28 février 2013)

## QUESTION JURASSIENNE Votation sur un nouveau canton en novembre

\*\*\*

Communiqué de presse du Parti socialiste autonome (PSA) du 1<sup>er</sup> mars 2013.

## Double discours du PBD

Dans un récent communiqué, le Parti bourgeois démocratique (PBD) annonce que «durant l'année 2013, il s'engagera de manière dynamique en faveur d'un maintien du Jura bernois au sein du canton de Berne» et «fera entendre des arguments clairs et simples à ses habitants». Dommage que les débats du Grand Conseil ne soient pas systématiquement télévisés. Les habitants de notre région pourraient alors constater le double discours tenu par le PBD. Lors de la session de juin du Grand Conseil, le PBD unanime s'est opposé à deux reprises à la députation qui a dû recourir au vote séparé pour maintenir les examens de conduite à Tavannes (motion Gsteiger) et faire déposer une initiative cantonale liée à la représentation du Jura bernois au Conseil national (motion Zuber). Ne prenant aucun compte de la position des représentants francophones, le PBD a asséné que «le Jura bernois est une région comme une autre», qu'elle «n'a droit à aucun traitement particulier» et que «ses habitants doivent faire des efforts pour s'intégrer dans le canton de Berne». En janvier 2013, le PBD a récidivé et s'est opposé unanimement à la position défendue par la députation et le Conseil du Jura bernois dans le dossier jurassien. En concurrence directe avec l'UDC, le PBD fait de la surenchère pour plaire par tous les moyens aux électeurs de la région. Quitte à tenir un double discours! On se réjouit de le placer encore devant ses contradictions.

## ET TOUT CECI EST VRAI

Maxime Zuber vient de battre son record personnel avec vingt-sept citations dans le dernier numéro du *Quinquet*. L'aversion de l'organe de presse antiséparatiste envers le député-maire de Moutier vire à la névrose obsessionnelle. Mais qu'auraient donc à écrire les probernois les plus acharnés si Maxime Zuber n'existait pas?...

\*\*\*

La fonction publique bernoise, sous toutes ses formes (et uniformes), a ren-

dez-vous à Berne pour manifester son mécontentement, samedi 16 mars 2013. Elle en a plus qu'assez de payer pour équilibrer les finances cantonales, de voir ses conditions de vie et de travail péjorées par les mesures d'économie (*Educateur* 02.13). Les enseignants sont doublement touchés cette année, d'une part par la loi sur le statut du personnel enseignant et d'autre part par la loi cantonale sur les caisses de pension qui seront toutes deux débattues en 2013 par le Grand Conseil.

AIJ

## Nominations

Le Gouvernement jurassien a nommé Suzanne Maître, de Vicques, en tant que représentante de la République et Canton du Jura à l'Assemblée interjurassienne, en remplacement de Marcel Humair, démissionnaire, ainsi que Françoise Chagnat-Arnoux, du Noirmont, en remplacement d'Aline Montavon, démissionnaire.

Santé

## Anticiper la pénurie

Le Jura pourrait faire face dans les années à venir à une pénurie de médecins de famille. Afin de tenter d'anticiper et de préparer la relève, le ministre de la Santé a décidé de prendre contact avec les jeunes Jurassiennes et Jurassiens qui effectuent actuellement leurs études de médecine dans les universités suisses.

L'objectif de cette démarche est d'établir un premier contact avec les étudiants jurassiens en médecine et d'aborder leurs projets et intentions, voire aussi les possibilités qu'il y aurait d'organiser leur formation post-grade dans le Jura. Concrètement, une lettre signée par le ministre a été adressée aux étudiants.

Par ailleurs, et considérant la nécessité de prendre également en compte les jeunes médecins en formation, le département rappelle qu'il a mis à leur disposition deux places d'assistantat en cabinet médical, destinées à des médecins diplômés qui choisissent la médecine générale.

Cette démarche originale exprime la volonté d'anticiper suffisamment tôt un éventuel problème de relève médicale et de disponibilité en matière de soins de premier recours. En effet, un médecin actuellement aux études pourra envisager son installation, que le Département de la santé souhaite bien sûr dans le Jura, dans une dizaine d'années environ.

## CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Jeu. 14 mars 2013

**Lausanne:** Assemblée générale de l'Association des Jurassiens de l'extérieur, section de Lausanne, à 20h15 au restaurant «La Bruschetta», avenue de la Gare 20. Au terme de la partie statutaire, dès 20h30, une conférence publique intitulée «Vers un Jura nouveau» sera animée par les dirigeants du Mouvement autonomiste jurassien, Laurent Coste et Pierre-André Comte.

Vend. 15 mars 2013

**Epauvillers:** Assemblée générale ordinaire de la section du Mouvement autonomiste jurassien de Saint-Ursanne et du Clos du Doubs, à 19h45 au restaurant de la Poste «Chez Marie».

Samedi 16 mars 2013

**Moutier:** «Fête de la jeunesse jurassienne» au Forum de l'Arc. 17h30: Conférence de presse du Groupe Bélier (invités politiques: Mathias Reynard, conseiller national PS de Savièse, et Jérémy Lobsiger, président des jeunes UDC-Jura). 18h: Apéritif. 18h30: Discours.

**En soirée,** partie principale assurée par le groupe «Boulevard des airs» (nominé aux Victoires de la musique dans la catégorie «révélation scène»). Quatre groupes régionaux aux styles variés assureront le reste de la soirée: «Snails On Daisies», «Pars Ici», «Dramatic Sex Foundation» et «Lee Harvey Oswald». Restauration et bars.

## Programme politique de la FJJ

La 49<sup>e</sup> Fête de la jeunesse jurassienne aura lieu le samedi 16 mars 2013 au Forum de l'Arc à Moutier (ancien Centre professionnel Tornos). Le programme politique, récemment dévoilé par le Groupe Bélier, s'articulera de la manière suivante:

17h30: Conférence de presse du Groupe Bélier

18h00: Apéritif

18h30: Discours

### Invité politique

L'invité politique de la 49<sup>e</sup> Fête de la jeunesse jurassienne sera Mathias Reynard. Originaire de Savièse en Valais et âgé de 25 ans, Mathias Reynard est le plus jeune parlementaire suisse. Elu au Conseil national à l'âge de 24 ans, il a par ailleurs reçu le «Prix Jeunesse 2012» décerné par le «Conseil suisse des activités de la jeunesse» pour son engagement dans le domaine de la formation et de la jeunesse. Le jeune élu socialiste valaisan évoquera son expérience de jeune politicien et sa vision des relations entre jeunesse et politique.

### Orateurs

La conférence de presse du Groupe Bélier sera lue par Clément Piquerez, animateur principal. Les autres orateurs de la soirée, outre l'invité politique, Mathias Reynard, seront Jérémy Lobsiger, président des Jeunes UDC-Jura et Laurent Coste,

président du Mouvement autonomiste jurassien.

### Un UDC à la Fête de la jeunesse

A travers son communiqué de presse, le Groupe Bélier indique qu'il a invité Jérémy Lobsiger à s'exprimer car le mouvement qu'il représente, les Jeunes UDC-Jura, est favorable et enthousiaste à la création d'une nouvelle entité cantonale romande formée du Jura et du Jura-Sud. De plus, il n'est pas opposé à la solution communaliste.

Jérémy Lobsiger expliquera pourquoi on peut être à la fois membre ou sympathisant de l'UDC et tout acquis à l'idée de créer un nouveau canton.

Dès 19 heures, il sera possible de se restaurer. La soirée se poursuivra avec le concert du groupe «Boulevard des airs» (nominé aux victoires de la musique dans la catégorie «révélation scène»). Quatre groupes régionaux aux styles variés seront également de la partie.



## Copinage à la bernoise

«Les autorités de Moutier sont de petites b...». Victime de cette saillie de Rösti Pied-Percé, le Conseil municipal de Moutier a demandé à son auteur, fonctionnaire bernois à temps perdu, de présenter des excuses. L'exécutif injurié attend surtout de connaître l'appréciation de l'employeur du chef de l'UDC régionale, à savoir le Conseil exécutif du canton de Berne. Si certains croient encore au Père Noël, nos amis prévôtois semblent eux se fier à l'impartialité de Leurs Excellences. Avec une naïveté que nous leur pardonnons sans la comprendre! Malgré les apparences, il n'y a en effet rien de nouveau sur les bords de l'Aar. Le pouvoir bernois couvrira son agent comme à la belle époque où des cadres occupant des fonctions fictives diffusaient la propagande de Berne. La campagne en vue de la votation de fin d'année scellera la Sainte-Alliance des petits copains fonctionnaires au service du pouvoir bernois. Sans avoir l'air d'y toucher, le gouvernement dépêchera dans le Jura-Sud ses fidèles serviteurs. Rösti Pied-Pertuis rejoindra ainsi les rangs de Moustaches, Barboudo, Burdonne-Sonotone, Walthert l'Intrépide et peut-être même son rival Greub! On voit arriver cela gros comme une maison. Le maire de Moutier, comme sœur Anne, ne verra lui rien venir de Berne.

### Les experts

Le *Journal du Jura* se pique de traiter les sujets les plus pointus. A

cette fin, il recourt aux services de spécialistes à l'expertise mondiale connue: François Vorpe pour la philosophie, Guillaume-Albert Houriet pour la littérature, Pierre-Alain Droz pour l'économie, Claude Röthlisberger pour les nanotechnologies (question de taille), Marc Früh pour l'énergie (de préférence éolienne).

La démission de Benoît XVI a ainsi été l'occasion de donner la parole au spécialiste en théologie du journal de référence biennois. A la une et sur une page entière<sup>1</sup>, Jean-Pierre Graber (!) dévoile son admiration pour «le pape le plus intelligent de l'Eglise» (sic!) Pensée profonde qui rejoint celle de Röthlisberger Pied-Pertuis qui confiait au *Quinquet* que «c'est sans conteste Paris qui possède la plus belle tour Eiffel». Il n'est pas certain que l'admiration que Graber voue à Ratzinger soit totalement réciproque. Ni d'ailleurs ce compliment: «Cet homme est profondément démocrate», que Sa Sommité adresse à Sa Sainteté. On retiendra de cette lecture enrichissante l'interprétation d'une réflexion papale mise en exergue par le serviteur Graber: «Que vaut un amour qui consiste à dire oui à tout le monde?» N'est-ce pas merveilleux de lire de tels propos émanant de ce béni-oui-oui champion du monde toutes catégories de l'à-plat-ventrisme?

● Vorbourg

<sup>1</sup> Edition du 13 février 2013.

## Un tournant de l'histoire (2)

Le canton du Jura dispose d'une expérience en la matière. En 1974, nous avons choisi de quitter le canton de Berne pour donner naissance à un nouvel Etat souverain. Quel bilan peut-on dresser de cette évolution? Depuis 1979, le canton du Jura se développe bien et je peux mentionner quelques indicateurs à ce sujet.

De 1980 à 2012, la population du canton du Jura a crû de 8,5% alors que celle du Jura bernois a évolué de 0,4%. Même constat en ce qui concerne les statistiques de la construction, dont on sait qu'elles sont un reflet sensible du développement économique. De 1990 à 2011, le nombre de logements a augmenté de 27% dans le Jura, tandis que dans le Jura bernois, l'augmentation est de 15%. Autre illustration du développement économique: de 2001 à 2010, les nouvelles entreprises ont créé dans le Jura deux fois plus d'emplois que dans le Jura bernois. (...)

Cet aperçu ne vise pas à nous inciter à somnoler de contentement ou encore à flatter notre ego; il démontre que la souveraineté cantonale jurassienne a des effets positifs incontestables. Elle génère des retombées concrètes et mesurables, dont la population profite quotidiennement. Cette réalité doit être dite, décrite, affirmée.

Le développement économique et social ne tombe pas du ciel. Il ne suffit pas de l'attendre comme on attend les prochaines chutes de neige. Il faut le provoquer et les Jurassiens, en dotant leur région d'un pouvoir de proximité, en s'appuyant sur une administration de qualité, se sont donné des moyens. La création du canton du Jura leur a permis de prendre leur destin en main.

Le statut de canton donne également au Jura les moyens de promouvoir et de défendre lui-même ses intérêts auprès de la Confédération. Au Conseil des Etats, la voix du Jura compte tout particulièrement, au même titre que celle d'un canton comme Zurich que l'on peut qualifier de plus puissant ou prestigieux sur la scène fédérale. Autre exemple: le statut de canton permet à de nombreux Jurassiens de siéger dans des groupes de travail fédéraux et intercantonaux au sein desquels se dessine la Suisse de demain. C'est souvent bien en amont du débat public que se situent déjà des enjeux et défis face auxquels il est utile de se positionner. Le Jura peut faire entendre sa voix et veiller à ce que les intérêts de la population jurassienne soient mieux pris en considération. De son côté, le Jura bernois est privé de représentation régionale au sein des instances fédérales.

Extrait de l'intervention d'Elisabeth Baume-Schneider du 30 janvier 2013 devant le Parlement jurassien.



## IDÉES DE LECTURE

### L'écrivain suisse allemand est mort

Il vivait dans une caravane sise sur le pâturage dans les hauts de Vauffelin. Du moins c'est ainsi que Jean-Pierre Rochat le décrit dans son dernier roman, *L'écrivain suisse allemand*, publié récemment aux Editions d'autre part.

Une caravane de luxe installée par un hélicoptère. L'écrivain a été trouvé mort subitement, l'hélicoptère a emporté ce qui restait, dont un dernier roman inachevé. L'enterrement pousse l'auteur à des réflexions et à des extravagances qui font le sel de ce récit. Récit dans un rythme qui fait la force de Rochat, ce paysan berger dans la fatigue de son labeur quotidien. Ce qui a fait dire à Jean-Michel Steiger qui l'a présenté au Soleil, lors d'une soirée littéraire, qu'il fallait parler de Rochat comme on dit Ramuz. Parce que Rochat est en lui-même un personnage: Combiere d'origine, Bâlois de naissance, Biennois par son enfance, Jurassien par son attachement viscéral au Bas-Erguël et ses exploits hippiques au Marché-Concours de Saignelégier dans les courses de chars romains. Une modestie profonde quand on l'aborde, ce qui explique peut-être son style rap. La présentation de son roman par Antoine Joly et ses musiciens nous en a convaincus.

points de vue, des noms de montagne pleuvent où il y a encore de la neige. Ici un nouvel angle de vie. Sur l'alpe, l'écrivain suisse allemand compterait autant que Jean-Jacques Rousseau pour la région, nommé pour le prix Nobel de littérature, avait-on dit, une écriture pleine de vie, qui frétille comme un poisson, chatouille les orteils, un écrivain qui vient te faucher l'herbe sous les pieds, ou plutôt, faire son beurre, ou plutôt faire son beurre avec ton fromage. Parfois j'avais du mal. Mes fromages gonflaient, la canicule, tout s'emballait, c'était diabolique et ho! les foins... j'ai couru là-bas et ici, on voyait des gens qui faisaient rien, ils sont libres, ils peuvent aller où ils veulent, pendant que nous devons rester dans nos limites, dans le carré où tu tournes avec ton tracteur. Les tracteurs, ratracs et autres machines des talus nous ont complètement coupés de nos amis les chevaux, ils secouent la tête, deux bonnes vaches à la place des chevaux, on a gardé le mulet pour le chalet. »

● PPH

«L'écrivain suisse allemand», par Jean-Pierre Rochat, Editions d'autre part, Genève.